Rétrospective du marché du travail depuis 2000 : une dynamique plutôt favorable pour la Normandie depuis 10 ans

Insee Analyses Normandie • n° 127 • Juillet 2024

Depuis le milieu des années 2010, l'emploi a progressé de manière continue en Normandie et le taux de chômage a nettement diminué. En 2022, les taux d'emploi et d'activité de la population régionale en âge de travailler se situent dans la moyenne nationale. Le taux de chômage est légèrement inférieur à celui observé en France métropolitaine. Le niveau de rémunération des salariés est similaire à celui observé dans l'ensemble de la France métropolitaine hors Île-de-France. En forte croissance pendant la période la plus récente, l'emploi poursuit sa progression dans la région, mais à un rythme inférieur à celui observé au niveau national. La diminution du taux de chômage en Normandie semble autant liée à la croissance de l'emploi qu'à une certaine atonie démographique. La tertiarisation du tissu économique normand, qui progressait à un rythme soutenu avant la crise de 2008, reste en suspens depuis. En outre, et de manière assez inédite, le secteur secondaire bénéficie lui aussi d'une croissance de l'emploi ces dernières années et permet à la région de conserver sa spécificité industrielle.

Des indicateurs du marché du travail dans la moyenne nationale en 2022

Face aux crises et aux transformations qui ont rythmé les dernières décennies, l'économie normande a subi des temps d'arrêt importants, qui se sont généralement traduits par une stagnation de l'emploi et un taux de chômage élevé, de façon plus marquante qu'au niveau national.

En 2022, deux millions de personnes sont en « âge de travailler » en Normandie (par convention, l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans). Les trois quarts d'entre elles sont actives au sens du **bureau international du travail** (BIT), une proportion similaire à celle observée dans l'ensemble de la France métropolitaine. Les jeunes normands sont un peu plus souvent actifs que leurs homologues au niveau national, à l'inverse des seniors normands ► **pour en savoir plus**. Le taux de chômage, qui permet d'appréhender les difficultés pour les actifs résidents d'un territoire à s'insérer dans l'emploi, est légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine en 2022 (6,9 % contre 7,1 % ► **figure 1**). Femmes et hommes, classes d'âges intermédiaires et plus âgées, sont un peu moins touchés par le chômage en Normandie qu'au niveau national. Les jeunes normands de 15-24 ans sont en revanche un peu plus exposés à ce risque. Concernant plus spécifiquement le chômage de longue durée, un quart des chômeurs est au chômage depuis au moins un an dans la région, une proportion équivalente à celle observée dans l'ensemble de la France métropolitaine.

Des salaires en apparence moins élevés qu'au niveau national

De prime abord, les emplois salariés localisés en Normandie semblent offrir une rémunération inférieure à la moyenne nationale ► **figure 2**. Le salaire horaire net moyen s'élève à 14,5 euros dans la région contre 16,3 euros en France métropolitaine. Cette différence

► 1. Taux de chômage en 2022 selon la catégorie d'actifs

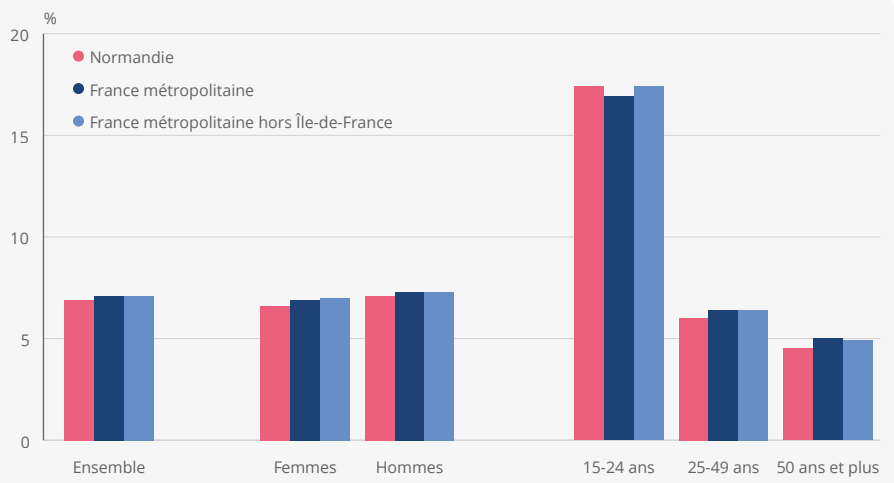

Source : Taux de chômage localisés.

résulte en premier lieu de la répartition par catégorie socio-professionnelle des emplois, largement influencée en Normandie par la forte empreinte de l'industrie. Le tissu économique de la région reste principalement orienté vers la production, moins vers la conception, et les postes occupés en Normandie relèvent plus souvent qu'au niveau national de catégories d'ouvriers et moins fréquemment de cadres : respectivement 41 % et 10 % en Normandie contre 33 % et 17 % en France métropolitaine.

Les salaires des cadres normands sont inférieurs à la moyenne nationale. Cependant, celle-ci est fortement rehaussée par les salaires des cadres franciliens qui officient plus couramment qu'ailleurs dans des domaines à haute valeur ajoutée ► **pour en savoir plus**. De fait, les cadres normands perçoivent une rémunération très légèrement supérieure à l'ensemble des cadres de France métropolitaine hors Île-de-France (respectivement 25,2 euros et 25,0 euros). Le constat est le même pour l'ensemble des catégories de salariés, à l'exception des employés. L'écart en faveur de la Normandie est plus marqué pour les ouvriers. Au sein de cette catégorie de salariés, les ouvriers qualifiés sont en effet mieux représentés en Normandie qu'au niveau national (50 % des ouvriers dans la région sont qualifiés contre 46 % en France métropolitaine, hors Île-de-France).

Un niveau d'emploi record en 2022

En 2022, l'**emploi total** atteint un niveau record en Normandie avec 1,37 million d'emplois salariés ou non salariés recensés en fin d'année. C'est 26 000 de plus que lors de son précédent pic en 2007, à la veille de la crise de 2008 ► **figure 3**. Au cours des dernières décennies, l'emploi a progressé à un rythme peu soutenu en Normandie par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine. Entre 2000 et 2022, sa croissance s'est révélée trois fois plus faible en Normandie qu'au niveau national (+6 % contre +17 %). En particulier, la Normandie a fait face à une décennie de stagnation suite à la crise de 2008, avec un gain de seulement 10 000 emplois entre 2010 et 2020, soit 1 000 par an en moyenne au cours de cette période. À l'inverse, et malgré l'arrêt consécutif à la crise sanitaire, l'emploi augmente fortement en Normandie depuis 2020 pour dépasser, dès la fin 2021, le niveau de 2007. Il progresse ainsi de plus de 51 000 unités entre 2020 et 2022 (dont +40 000 entre 2020 et 2021).

Cette forte croissance de l'emploi depuis 2020 profite à l'ensemble des territoires de la région. Toutes les zones d'emploi recouvrant le territoire régional connaissent une hausse entre 2020 et 2021. Sur un an, les plus fortes augmentations sont observées dans les zones de Honfleur Pont-Audemer (+4,7 %) et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (+4,4 %), alors que cette dernière connaissait des pertes d'emplois importantes depuis plusieurs années (-1,2 % par an en moyenne entre 2014 et 2020). Entre 2020 et 2021, la hausse a été supérieure à 3 % dans un tiers des zones d'emploi de la région et n'a été inférieure à 1 % que dans une seule (la zone interrégionale de Nogent-le-Rotrou avec +0,6 %). Parmi les trois plus grandes zones d'emploi de la région, qui cumulent 45 % des emplois, celle de Caen connaît la plus forte hausse (+3,6 %) et conforte sa trajectoire débutée depuis le milieu des années 2010 (+0,8 % par an en moyenne entre 2014 et 2020).

► 2. Salaire horaire moyen net (en euros) et écart avec le niveau national (en %), selon la catégorie socio-professionnelle

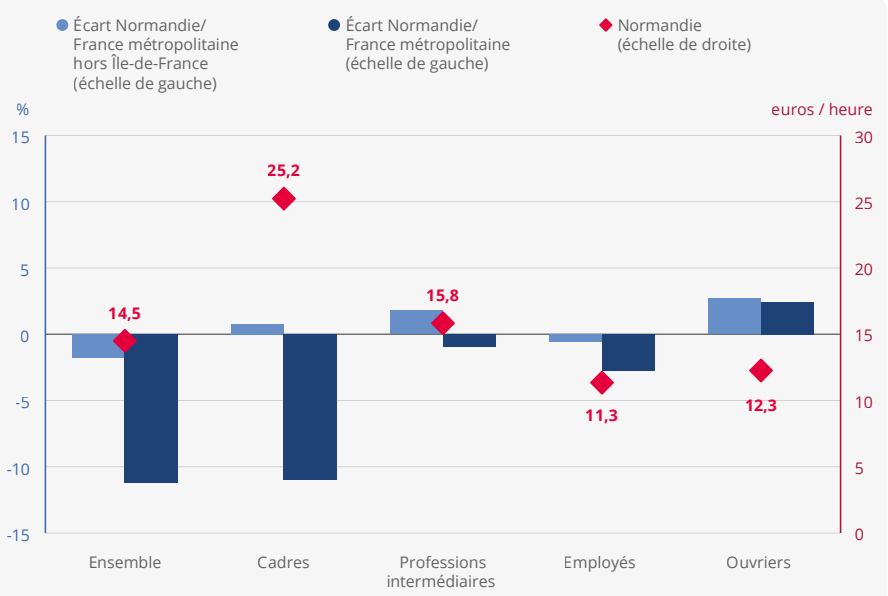

Note de lecture : Le salaire net horaire des ouvriers en poste en Normandie en 2021 est de 12,3 euros, soit 2,4 % de plus qu'en France métropolitaine et 2,7 % de plus qu'en France métropolitaine hors Île-de-France.
Champ : Secteur privé hors agriculture, emploi au lieu de travail.
Source : Insee, fichier tous salariés 2021.

► 3. Évolution de l'emploi et du taux de chômage en fin d'année entre 2000 et 2022

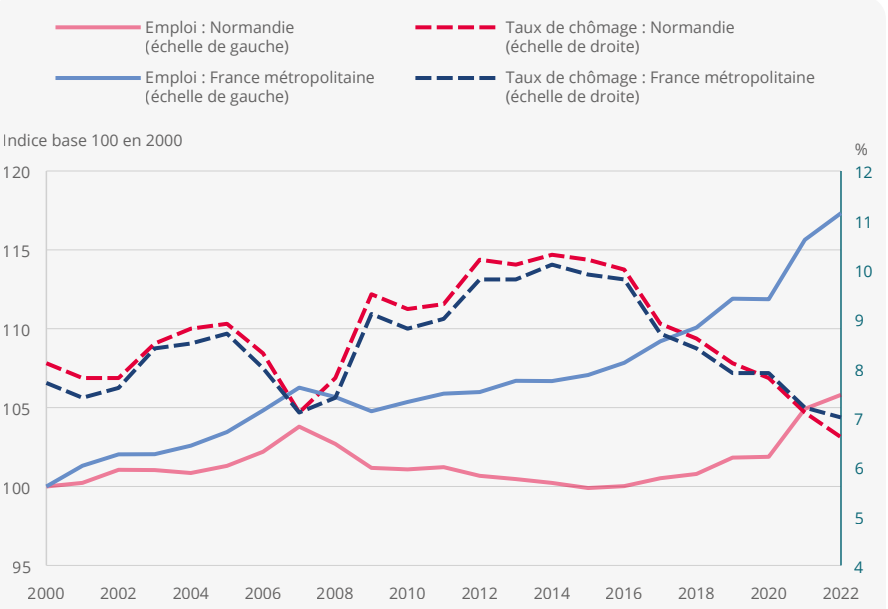

Note de lecture : En 2007, l'indice de l'emploi base 100 en 2000 s'établit à 104 en Normandie et 106 en France métropolitaine, soit une hausse respective de 4 % et de 6 % par rapport à 2000. Le taux de chômage au 4e trimestre s'élève à 7,1 % en Normandie comme en France métropolitaine.
Source : Insee, estimations d'emploi et taux de chômage localisés.

Les zones d'emploi de Rouen et du Havre, un peu moins dynamiques, présentent malgré tout des évolutions qui contrastent avec l'atonie des années précédentes (respectivement +2,9 % et +2,5 % entre 2020 et 2021 contre +0,4 % et +0,2 % par an entre 2014 et 2020).

Une baisse du chômage historique, en partie liée à un effet démographique

Conjointement à cette croissance inédite de l'emploi sur la période récente, le taux de chômage atteint son plus bas niveau dans la région à la fin 2022, avec le plus faible taux observé depuis 40 ans (6,6 % au 4e trimestre 2022 ► figure 3). Le taux de chômage, historiquement plus élevé en Normandie qu'au niveau national, est devenu inférieur au taux national depuis la fin de l'année 2020. Cette baisse, amorcée au milieu des années 2010, profite à l'ensemble des zones d'emploi de la région ► pour en savoir plus.

Depuis le milieu des années 2010, le taux de chômage a baissé dans l'ensemble des régions, souvent de manière plus importante dans celles où le taux de chômage était élevé en début de période. La Normandie est particulièrement concernée par cet effet de rattrapage. Au cours de la période 2014-2022, la région bénéficie de la troisième plus forte diminution du taux de chômage. Cette baisse semble autant liée à la croissance de l'emploi qu'au faible dynamisme démographique. La Normandie fait en effet partie des régions où la population en âge de travailler diminue, à l'instar des autres régions du pourtour de l'Île-de-France. Elle a cependant bénéficié d'une progression de l'emploi plus soutenue que dans la plupart de ces régions aux évolutions démographiques comparables (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Grand Est), et a par conséquent connu une baisse du chômage plus remarquable ► figure 4.

La transformation du tissu économique régional ralentit

En raison de la faible croissance de l'emploi depuis une vingtaine d'années, la répartition des emplois normands par secteurs d'activité a peu varié au cours de cette période. Elle s'est stabilisée à compter du milieu des années 2010. Le mouvement de tertiarisation du tissu économique s'est poursuivi dans la région, mais le secteur des services a progressé de seulement cinq points au cours des 20 dernières années, alors qu'il avait progressé de près de dix points entre 1990 et 2000, une trajectoire similaire à celle observée au

► 4. Évolution du taux de chômage, de l'emploi et de la population entre 2014 et 2022, par région

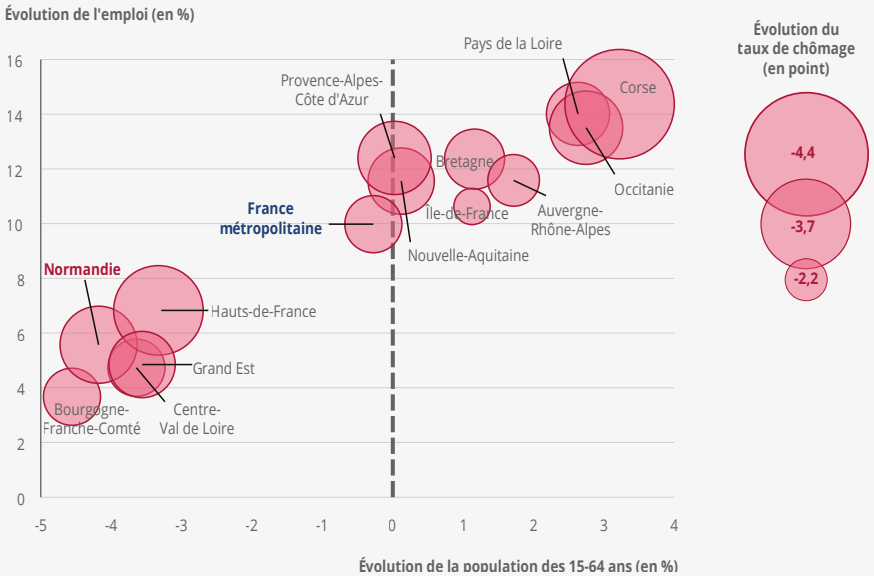

Note de lecture : Entre 2014 et 2022, la population des 15-64 ans a diminué de 4,2 % en Normandie (-0,3 % en France métropolitaine) et l'emploi a augmenté de 5,6 % (+10,0 % en France métropolitaine). Sur cette même période, le taux de chômage recule de 3,7 points en Normandie (-3,1 points en France métropolitaine).
Source : Insee, estimations d'emploi, de population et taux de chômage localisés.

niveau national. En 2022, trois quarts des emplois relèvent du secteur tertiaire en Normandie (80 % pour l'ensemble de la France métropolitaine). La région conserve une orientation industrielle marquée. Elle se classe au 3e rang des régions pour la plus forte part de l'emploi dans l'industrie (15 % en Normandie et 11 % en France métropolitaine) et au 1er rang pour la part de l'industrie au sein de la valeur ajoutée régionale (20 % et 13 %). Dans un tiers des zones d'emploi normandes, le secteur secondaire représente plus d'un emploi sur cinq, et jusqu'à 38 % dans la zone interrégionale de La Vallée de la Bresle-Vimeu, première de France pour la part de l'industrie dans l'emploi.

Des créations nettes d'emplois dans tous les secteurs d'activité au cours de la période récente

Alors qu'au lendemain de la crise de 2008, l'ensemble des secteurs d'activité subissait des pertes nettes d'emplois en Normandie, l'inverse se produit depuis

► 5. Variations de l'emploi depuis 2000 en Normandie par secteur d'activité

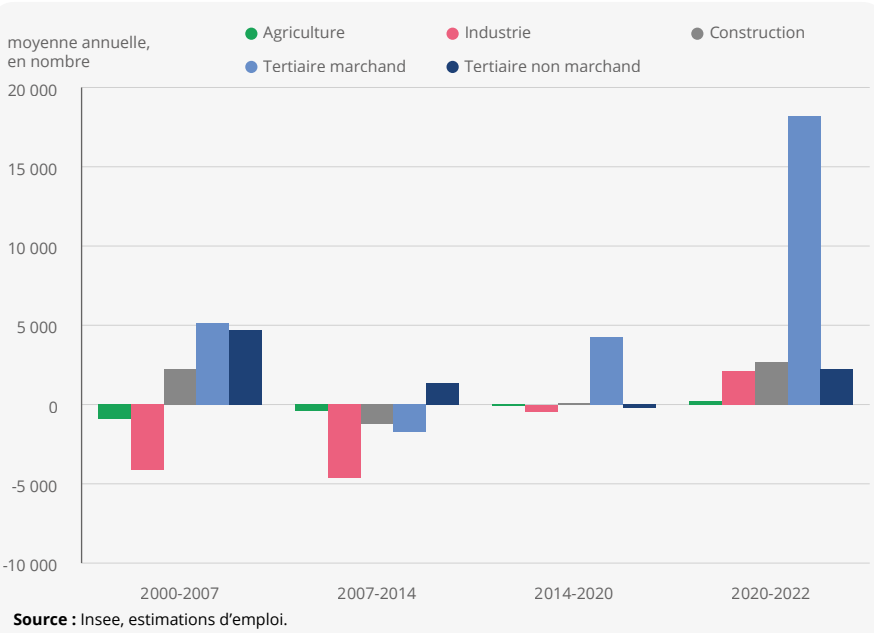

Source : Insee, estimations d'emploi.

2020 dans l'ensemble des secteurs de l'économie ► figure 5. L'industrie, qui n'avait pas généré de création nette d'emploi importante depuis le début des années 1990, connaît un regain d'emplois au cours de la période récente, notamment dans la « fabrication d'autres produits industriels », qui comprend les industries textile et pharmaceutique. En revanche, depuis le milieu des années 2010, l'emploi se contracte dans le secteur de la « cokéfaction-raffinage », très spécifique à la région, et se stabilise dans l'industrie agro-alimentaire alors qu'il recule au niveau national. Si la Normandie confirme sa spécificité industrielle, l'emploi tertiaire progresse depuis le milieu des années 2010, mais plus faiblement qu'au niveau national dans quasiment tous les domaines des services. La croissance de l'emploi est, en Normandie, deux fois moindre qu'au niveau national dans le secteur « information et communication ». Elle demeure également plus faible dans les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien ». L'emploi se maintient cependant dans les activités financières et d'assurance, ainsi que dans le tertiaire non marchand.

Jonathan Brendler

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources et définitions

La **population active (BIT)** comprend les personnes en emploi et les chômeurs au sens du BIT.

L'**emploi (BIT)** comprend les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée dite « de référence », ainsi que celles qui sont en emploi, mais qui n'ont pas travaillé durant cette semaine pour un certain nombre de raisons répertoriées (congés, arrêts maladie, chômage partiel, etc., ces absences étant parfois assorties de critères de durée). Les personnes en emploi sont salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou dans l'exploitation familiale.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Les démarches actives considérées sont variées : étudier des annonces d'offres d'emploi, se rendre à un salon professionnel, mobiliser son réseau social ou prendre des conseils auprès de Pôle emploi, etc.

Un **taux de chômage** localisé rapporte, pour un niveau géographique donné, le nombre de chômeurs à la population active (personnes en emploi et chômeurs) résidant dans la zone géographique, conformément aux critères établis par le BIT.

Les **estimations d'emploi** fournissent des niveaux et des évolutions de l'emploi par échelon géographique (national, régional, départemental et zone d'emploi) et secteur d'activité.

L'**emploi total** comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié. Il est exprimé en nombre de personnes. Si une personne occupe plusieurs postes de travail différents sur une même période, salariés ou non salariés, elle est comptabilisée une fois seulement, selon son statut principal, c'est-à-dire celui qui lui procure la rémunération la plus importante sur l'année.

L'emploi total est mesuré dans les « estimations d'emploi », réalisées à partir des déclarations sociales des entreprises. Dans les estimations annuelles, l'emploi est mesuré la dernière semaine de l'année, et en fin de trimestre pour les estimations trimestrielles. Tout emploi déclaré dans les données administratives est comptabilisé. Le traitement de la multiactivité vise à ce que les personnes qui occupent plusieurs emplois durant la dernière semaine de l'année ne soient comptées qu'une seule fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération.

► Pour en savoir plus

- **Andrieu S., Ouatmani S., Poncelet T.,** « Fin 2021, l'emploi salarié dépasse son niveau d'avant-crise sanitaire dans presque toutes les zones d'emploi », Insee Focus n° 327, mai 2024.
- **Huault L., Hurard C., Vignolles V.,** « 1,5 million d'actifs, dont 235 000 âgés de 55 ans ou plus en Normandie », Insee Analyses Normandie n° 123, juin 2024.
- **Alleaume F., Merel A.,** « Au 4e trimestre 2022, le taux de chômage atteint son plus bas niveau depuis plus de 40 ans en Normandie », Insee Flash Normandie n° 129, avril 2023.
- **Brendler J., Jerrari K.,** « 81 200 emplois de cadres dans les fonctions à forte valeur ajoutée en Normandie », Insee Analyses Normandie n° 110, janvier 2023.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 Caen Cedex

Directeur de la publication :
Philippe Scherrer

Rédacteur en chef :
Sylvain Comte

Attaché de presse :
Jérémy Simon
Tél. : 06 60 55 37 70

Maquette :
Luminess SAS

@InseeNormandie
www.insee.fr

ISSN : 2496-5227
ISSN en ligne : 2493-7266

© Insee Normandie 2024
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

Insee